



Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait

L'intersyndicale, porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, a été reçue hier par la Première ministre. La demande réitérée de retrait de la réforme s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté partout nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais aussi au travers des actions et des grèves.

Aujourd'hui encore, ce sont près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

Le contexte est inédit. Dans ce climat de fortes tensions que l'on peut qualifier de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive dans l'ensemble du pays.

Cette réforme est perçue, à juste titre, comme brutale et injuste par les travailleurs et travailleuses et la jeunesse qui ont tous et toutes bien compris qu'ils et elles devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics ne soient mis à contribution.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

L'intersyndicale appelle à une journée de mobilisations et de grève le 13 avril et soutient toutes les actions et initiatives intersyndicales de mobilisations, y compris le 14 avril, pour gagner le retrait de cette réforme.

Elle se réunira à l'issue de la décision du Conseil constitutionnel.

L'intersyndicale de l'Ain

- ➔ Fait sienne le communiqué national du 6 avril au soir ci-dessus.
- ➔ Rappelle qu'un préavis intersyndical de grève permanent qui couvre tous les salariés de tous les secteurs a été déposé en préfecture.

L'intersyndicale de l'Ain soutient toutes les reconductions de grève en cours et appelle chaque syndicat, chaque section syndicale, à prendre toutes les dispositions, dès maintenant pour aller au contact des salariés, les réunir en assemblées, pour décider quand c'est possible de la grève pour obtenir l'abandon de la réforme des retraites.

Toujours nombreuses et nombreux, déterminé.e.s à gagner le retrait !

Toutes et tous en GREVE le jeudi 13 avril et à la manifestation à Bourg en Bresse

Rassemblement champ de foire à 14h00 – départ à 14h30

Toutes et tous aux rassemblements devant la préfecture à Bourg en Bresse et les sous-préfectures à Nantua, Belley et Gex le vendredi 14 avril au soir dès l'annonce de la décision du conseil constitutionnel.